

**Caligula: la fabrication d'un mythe.
La théâtralisation de la figure du tyran dans la biographie
de Suétone, éclairée par quelques passages
de l'*Histoire Auguste***

**Caligula: the Making of a Myth.
Dramatisation of the Figure of the Tyrant in the Biography
by Suetonius, enlightened by some Extracts
from *Historia Augusta***

Benoît CHAZAL

Universidad Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Francia

benoit.chazal@gmail.com

RÉSUMÉ: Comment un règne aussi éphémère que celui de Caligula (trois ans et quelques mois) a-t-il pu autant marquer les esprits? Pour beaucoup, Caius César, l'arrière-petit-fils d'Auguste, a la réputation d'être l'empereur fou. Il faut dire que ses extravagances sont légion: il entretient des relations incestueuses avec ses sœurs, fait mettre au point un pont de bateaux de plus d'un kilomètre, nomme son cheval consul, prétend se faire diviniser de son vivant, massacre les fils devant leur père... Mais était-il vraiment dément? Ou est-ce plutôt une image construite par une tradition postérieure qui lui fut largement défavorable? Cet article se propose de reprendre l'étude de la prose suétonienne pour tenter de mieux discerner les contours de l'artéfact littéraire qui a donné naissance au mythe de l'empereur fou.

MOTS-CLÉS: Caligula; mythe; mise-en-scène; tyran; tyrannie; *hybris*

ABSTRACT: How could a reign as ephemeral as Caligula's (three years and a few months) have such an important impact on our collective memory? For many people, Caius Caesar, the great-grand-son of August, is known for being the mad emperor. His eccentricities were indeed plentiful: he maintained incestuous relationships with his sisters, ordered the construction of a one-kilometre bridge made out of boats, appointed his horse as consul, claimed to be deified whilst still alive, slaughtered sons before the eyes of their fathers. But was he truly insane, or is his an image manufactured by an unfavourable subsequent tradition? This article intends through the study of Suetonius's text to better identify the key elements in terms of literary production which gave birth to the myth of the mad emperor.

KEYWORDS: Caligula; Myth; Representation; Tyrant; Tyranny; *hybris*

RECIBIDO: 11 de diciembre de 2017 • ACEPTADO: 15 de abril de 2018

DOI: 10.19130/iifl.nt.2018.36.2.796

Il peut sembler téméraire d'associer une notion aussi complexe que celle de mythe à la vie d'un personnage historique. Les tentatives de définition sont nombreuses mais elles n'épuisent jamais le sens et l'on se trouve souvent contraint d'utiliser des raccourcis pour rendre les analyses plus commodes. Par ailleurs, on sait que les Romains ne faisaient pas toujours bien la différence entre mythe et histoire¹ (sommés-nous nous-même capables de la faire?) et même si Cicéron prétend distinguer le vrai du faux dans le récit des origines de Rome,² force est de constater que le débat sur les interpénétrations entre le fabuleux et le réaliste demeure très épineux. D'aucuns ont proposé le terme de "mythe historique" à l'instar de Pierre Grimal, qui le définit comme un récit qui a fini par "perdre tout caractère merveilleux et qui se dissimule sous les apparences de l'histoire".³ Cette caractérisation présente l'avantage de mettre en exergue l'aspect théâtral du mythe. Il nous semble en effet que le monde du *mythos* est celui de la tromperie; entendons par "tromperie" non pas un mensonge sérieux qui vise à nuire à autrui mais une illusion artistique propre à édifier le spectateur. Les récits légendaires sont en effet de véritables divertissements et c'est sans doute pour cela qu'ils

¹ À propos de l'*Énéide*, voir Heuzé 2015, notes sur le livre IV, p. 1225: "nous ne savons pas où Virgile plaçait la frontière entre les deux [histoire et légende]. En conséquence, l'histoire se pare de l'aura de la légende, et la légende peut prétendre à l'authenticité". Voir aussi Chastagnol 1994, p. C: "l'Histoire a commencé par la légende et, depuis Homère, n'a pas toujours su s'en dégager: l'*Illiade* ne cesse de les mélanger". Si l'on prend le mythe au sens de mensonge, se reporter aux commentaires de R. Martin et J. Gaillard 1990, p. 109: "L'homme antique ignore cette conception de la vérité historique. Lorsqu'il entreprend d'écrire l'histoire, il traite du passé en conteur [...] pour l'essentiel, il [l'historien] considère la tradition comme faisant autorité: du moment que le récit fourni par elle est rationnel et cohérent, il apparaît comme acceptable, et l'historien ne songe pas un instant que la rationalité est précisément suspecte, car elle est trop belle pour être vraie... Il faut bien convenir que, sur Romulus et Rémus, notre historien romain ne dispose d'aucun document qui l'autorise à démentir la légende, même s'il soupçonne que cette légende fait la part belle à l'imagination. Son esprit critique l'amène à choisir, entre deux versions, la moins invraisemblable: il se méfie du merveilleux, des miracles, des apothéoses, préférant les explications humaines aux solutions divines. Mais, en fin de compte, la nécessité de reconstituer le passé et de lui trouver un sens fait loi".

² Cic., *Rep.*, II, II: "iam a fabulis ad facta".

³ Grimal 1953, p. 18: "La distinction entre les deux ordres de faits [historiques et légendaires] —distinction toute moderne, en un sens, et souvent très fuyante, car la légende peut n'être qu'une interprétation de l'histoire, et il n'existe aucun critère permettant d'établir la séparation en toute quiétude— n'est pas encore entrevue".

ont constitué une matière de choix pour créer des pièces de théâtre. Ils proposent une immersion dans un monde fantasmé plus ou moins éloigné de la réalité du citoyen, tout en lui suggérant des pistes de réflexion sur des problématiques spécifiques. Ainsi Georges Dumézil préfère-t-il évacuer l'idée que la mythologie est "un tissu de mensonges religieux et poétiques" pour parler d'une "mise-en-scène du passé".⁴ Nous croyons que ces quelques mots décrivent parfaitement la prose suétonienne en de multiples endroits.

En gardant présent à l'esprit que la relation historique est une re-présentation des faits, cet article se propose ainsi de réfléchir sur la potentialité théâtrale et le degré de véracité de la *Vie de Caligula* de Suétone en s'appuyant sur quelques épisodes emblématiques du règne du fils de Germanicus, et en établissant des points de comparaison avec l'*Histoire Auguste*, recueil de biographies inspirées des *Vies des douze Césars* dans lequel la fiction occupe une place prépondérante.⁵

Caïus César n'a régné que trois ans, dix mois et huit jours, aux dires de Suétone.⁶ Mais son souvenir a traversé les siècles, et la puissante rhétorique de blâme mise en œuvre par le Moyen-Âge chrétien à l'encontre de son neveu Néron n'aura pas réussi à effacer complètement son souvenir. Les récits sur Caligula demeurent fascinants sans doute parce qu'ils reposent sur une mise en abyme permanente. Toute sa vie ne fut qu'un vaste spectacle macabre, lui qui demandait au bourreau de frapper sa victime "de manière à ce qu'[elle] se sente mourir".⁷ Empereur-historien, il se travestit en Vénus, court les lieux de débauche dissimulé sous

⁴ Bertrand Lançon (2008, p. 12) résume par ces mots les propos de Georges Dumézil dans *L'État romain. Quatorze siècles de modèles politiques*.

⁵ Notre étude restreint son champ d'analyse à ces deux ouvrages emblématiques du genre biographique, qui ne peuvent toutefois être positionnés sur le même plan: les *Vies* suétoniennes, malgré leurs distorsions de la réalité, se présentent globalement comme une source d'information sérieuse. L'*Histoire Auguste* repose sur une mystification, comme l'a exposé Hermann Dessau (1889) dans un article de la revue *Hermès*: derrière ses six biographes "officiels" se cache un seul auteur; en outre, contrairement à ce qui est annoncé dans les *Vies*, le recueil n'aurait pas été rédigé sous les règnes de Dioclétien et de Constantin mais à la fin du IV^e siècle. La présence d'anachronismes, de multiples personnages inventés et de documents apocryphes révèle le rôle important de la fiction et invite à aborder l'œuvre avec de grandes précautions. Sur l'imitation de Suétone par l'*HA*, lire Chastagnol 1994, p. XXXVI.

⁶ Suet., *Calig.*, LIX, éd. 1931.

⁷ Suet., *ib.*, XXX, éd. 1990.

un long manteau et une perruque, ou encore fait venir trois consulaires en pleine nuit pour leur montrer un nouveau pas de danse.⁸ Le goût pour la mise-en-scène est une caractéristique du tyran, qu'il soit antique ou moderne. Au siècle précédent, Marc Antoine, lors des fêtes des Lupercales, tente de placer sur la tête de Jules César (s'il faut considérer celui-ci comme un tyran) une couronne de roi.⁹ Léo Strauss, qui a analysé le *Hiéron* de Xénophon, a émis l'hypothèse que le personnage éponyme du dialogue noircit à souhait sa condition de *tyrannos* pour dissuader le sage Simonide de tenter de prendre sa place.¹⁰ Ainsi, il faudrait voir dans le discours de Hiéron — discours qui décrit le tyran comme un homme malheureux qui est condamné à se pendre! (Ἄλλ' εἶπερ τῷ ἄλλῳ, ὦ Σιμωνίδη, λυσιτελεῖ ἀπάγξασθαι, ἴσθι, ἔφη, ὅτι τυράνῳ ἔγωγε εὐρίσκω μάλιστα τοῦτο λυσιτελοῦν ποιῆσαι. Μόνῳ γὰρ αὐτῷ οὔτε ἔχειν οὔτε καταθέσθαι τὰ κακὰ λυσιτελεῖ)—¹¹ la dramatisation volontaire d'un souverain malicieux qui veut contrôler l'opinion. Caligula a su lui aussi théâtraliser son règne.

En 39, le jeune prince fait construire un pont de bateaux dans la baie de Baïes.¹² L'ensemble, qui mesure plus d'un kilomètre, relie le port de Baïes à la digue de Pouzzoles. Deux jours durant, vêtu en conquérant oriental, il le traverse à cheval alors que de somptueux festins nocturnes illuminent la crique. Ce spectacle grandeur nature inspire à Dion Cassius ces célèbres paroles: “et il [Caligula] voulait certes faire de la nuit le jour, comme de la mer la terre”.¹³ La teneur hautement poétique de ce discours n'a pas échappé à un Alfred de Musset qui a réemployé ces mots pour décrire le règne débauché et sauvage du duc Alexandre de Médicis dans *Lorenzaccio*.¹⁴ Un jeu avec des antithèses aussi fortes dénote en effet une certaine emphase et les mots constituent une “mise-en-scène du metteur-en-scène”. Cet épisode est un cas emblématique de

⁸ Suet., *ib.*, LII, XI, LIV, éd. 1931.

⁹ Suet., *Caes.*, LXXIX, éd. 1990.

¹⁰ Strauss 1954, pp. 79-83.

¹¹ X., *Hier.*, VII, 13.

¹² Suet., *Calig.*, XIX, éd. 1931.

¹³ D. C., *Hist. romaine*, LIX.

¹⁴ Alfred de Musset 2008. Voir Acte I, scène 2, p. 46. Un bourgeois évoquant un bal où le Duc est présent et qui se prolonge durant le jour dit: “Faire du jour la nuit, et de la nuit le jour, c'est un moyen commode de ne pas voir les honnêtes gens”.

l'illustration du goût démesuré et immoral du tyran pour l'Orient, auquel de nombreux chercheurs, après les historiens anciens eux-mêmes, se réfèrent pour commenter le règne. Caligula veut rivaliser avec le grand Xerxès, nous dit Suétone.¹⁵ Il prend le costume du chef de guerre et rejoue la scène du franchissement de l'Hellespont. Jean-Noël Castorio a émis l'idée que cette "accusation de souverain oriental" n'est pas valable puisqu'elle est dans l'Antiquité une "attaque rhétorique" traditionnelle utilisée pour discréditer des adversaires politiques.¹⁶ L'historiographie sénatoriale y avait déjà recouru pour Jules César alors que Octave en avait fait la clé de voûte de sa propagande contre Antoine.¹⁷ L'opposition schématique de la louable *moderatio* romaine aux vices chaotiques portés par les royautés hellénistiques, stéréotypée, constitue tout naturellement la toile de fond des discours sur l'empereur qui a introduit la proskynèse à Rome, autorisé le culte d'Isis aux côtés de ceux des dieux olympiens et commis des incestes avec ses sœurs. Si l'on suit cette hypothèse, il est alors légitime de se demander si Caligula a réellement voulu rivaliser avec Xerxès ou s'il ne s'agit pas là d'une nouvelle opportunité d'instruire son procès. Deux autres raisons sont données par Suétone pour justifier la construction du pont outre la compétition avec le Grand Roi: effrayer l'ennemi germain et breton en lui montrant sa grandeur et mettre à mal la prédiction de Thrasyllé, qui avait dit à Tibère que Caius n'avait pas plus de chance de devenir empereur que de franchir à cheval la baie de Baïes.¹⁸ Tous ces motifs veulent dénoncer l'*hybris* du prince. On avance déjà depuis un certain temps l'hypothèse que Xerxès n'aurait nullement voulu faire preuve de mépris envers les dieux en édifiant ses ponts de bateaux et en malmenant les eaux de l'Hellespont. Comme l'indiquent Dominique Briquel et Jean-Luc Desnier, il s'agirait plutôt d'une "épreuve qualifiante"¹⁹ mettant en jeu le maître des eaux Apim Napât et destinée à affirmer la légitimité du Grand Roi. En outre les recherches archéologiques nous ont montré que le souverain perse, contrairement à

¹⁵ Suet., *Calig.*, XIX, éd. 1931: "Scio plerosque existimasse talem a Gaio pontem excogitatum aemulatione Xerxis, qui non sine admiratione aliquanto angustiorum Hellespontum contabulauerit".

¹⁶ Castorio 2017, p. 272.

¹⁷ Id.

¹⁸ Suet., *Calig.*, XIX, éd. 1931.

¹⁹ Briquel et Desnier 1983, p. 22.

ce qu'affirmaient les Grecs, ne prétendait pas être un dieu vivant. Une inscription funéraire à NaqS-e Rostam indique que Darius I^{er} se présente de la façon suivante:

Un grand dieu est Auramazdā qui a créé cette terre-ci, qui a créé ce ciel-là, qui a créé l'homme, qui a créé le bonheur pour l'homme, qui a fait Darius roi, unique roi de nombreux, unique souverain de nombreux. Je suis Darius le grand roi, le roi des rois, le roi des pays de toutes origines, le roi sur cette terre grande au loin, le fils de Vistaspa, l'achéménide, Perse, fils de perse, Aryen, de souche aryenne (DNa 1-15).²⁰

La démesure des Perses est un outil rhétorique de propagande démocratique, destiné à critiquer les systèmes despotiques et défendre la vertu civique de la piété envers les dieux, comme on l'observe dans la pièce d'Eschyle *Les Perses*.²¹

Il nous semble que les Romains ont hérité de la perception grecque sur ce point, bien que leur Empire intègre des territoires orientaux et que le contact entre les cultures ait pu désamorcer de mauvaises interprétations. Par ailleurs, montrer sa grandeur aux ennemis est un acte d'orgueil et aller à l'encontre de la prédiction d'un devin signifie défier insolument la volonté divine. La condamnation de l'*hybris* constitue donc le véritable sens des lignes suétoniennes. Il est intéressant par ailleurs de relever une possible corrélation de cet épisode du pont de bateaux avec une autre séquence de la Vie: Caïus "jetait des digues dans une mer profonde et orageuse; il faisait fendre les rochers les plus durs; il faisait élever les plaines à la hauteur des montagnes, et raser les montagnes au niveau des plaines".²² Là encore, le prince pourrait être comparé à Xerxès: à la suite du Grand Roi qui avait voulu réunir deux continents que la terre avait séparés et "remis en cause le partage de l'univers",²³ il renverse l'ordre de la nature et met en péril la stabilité du cosmos, la *pax deorum*.²⁴ Pour mémoire, ce thème du tyran défiant les forces de

²⁰ Huyse 2005, p. 75.

²¹ Lire à ce propos Péron 1982.

²² Suet., *Calig.*, XXXVII, éd. 1990: "Et iactae itaque moles infesto ac profundo mari et excisae rupes durissimi silicis et campi montibus aggere aequati et complanata fossuris montium iuga, incredibili quidem celeritate, cum morae culpa capite lueretur".

²³ Voir Saïd 1979, p. 397. Rapprochement établi par Péron 1982, p. 33.

²⁴ Dans cette phrase, nous restituons l'analyse de Péron 1982, p. 33.

la Nature dans le but non plus de la *maîtriser* mais de la *transformer* excita la fantaisie du rédacteur de l'*Histoire Auguste*, qui utilise le ressort dans le cadre de sa rhétorique du blâme des *pessimi principes*.²⁵ Toutes les prouesses caliguléennes ont-elles vraiment existé? Ou devrait-on déjà reconnaître un jeu littéraire mené par un Suétone qui, par ailleurs, n'hésite pas à accentuer le trait en d'autres endroits de son recueil? Quoiqu'il en soit, la place qu'occupent ces passages dans la composition de la biographie nous laisse rêveur. À plusieurs chapitres d'intervalle, l'épisode du pont de bateaux et l'énumération des travaux à grande échelle font sentir au lecteur que ces comportements mégalomaniques sont une habitude; cette astuce ancre dans l'esprit du public l'image de l'odieux transgresseur des lois de la Nature.

Dans la sphère du réel, Caligula s'est inscrit dans une entreprise de déshumanisation de lui-même car il voulait se déifier de son vivant. La lecture des textes nous fait remarquer que la démarche de Suétone est partiellement similaire. Il déshumanise l'homme mais dans la perspective de laisser l'image d'un *monstrum*. Au même titre que la transgression de la nature, l'inceste avec les sœurs est une forme de démesure abondamment commentée par les critiques. Mais il convient là aussi de souligner l'appropriation toute particulière qu'a faite le biographe de ce phénomène. Certes l'inceste est un crime grave; il introduit la confusion dans un monde fondé sur l'ordre et le classement des individus. Comme l'indique Philippe Moreau, ne plus savoir si un romain est le frère ou le mari d'une femme nie "l'essence même" de la société romaine.²⁶ "Si on ne sait plus où est chacun, on ne sait plus qui est chacun, puisque l'identité, pour partie, se déduit de la position dans un système de relations:

²⁵ HA, *Élag.*, XXIII: "Marinae aquae colymbos exhibuit, in mediterraneis locis maxime, eosdemque singulis amicis natantibus dimisit et iterum cum piscibus impleuit. Montem niuium in uirdiario domus aestate fecit aduectis niuibus. Ad mare piscem numquam comedit, in longissimis a mari locis omnia marina semper exhibuit. Murenarum lactibus et luporum in locis mediterraneis rusticos pauit". HA, *Carac.*, IX: "Opera Romae reliquit thermas nominis sui eximias, quarum cellam solearem architecti negant posse ulla imitatione qua<lis> facta est, fieri. Nam et ex aere uel cypro cancelli suppositi esse dicuntur, quibus cameratio tota concredita est, et tantum est spatii, ud id ipsum fieri negant potuisse docti mechanis". HA, *Gall.*, XVI: "Ac ne eius praetereatur miseranda solertia, ueris tempore cubicula de rosis fecit, de pomis castella composuit. Uuas triennio seruauit. Hieme summa melones exhibuit. Mustum quem ad modum toto anno haberetur, docuit. Ficos uirides et poma ex arboribus recentia semper alienis mensibus praebuit".

²⁶ Moreau 2002, p. 160.

on comprend la gravité du vertige cognitif créé par l'inceste et donc la violence des réactions qu'il suscitait".²⁷ Mais il faut rappeler que le début du principat voit un allègement des peines pour les crimes graves. La peine de mort n'est plus l'unique sanction de l'inceste et Suétone relate comment Auguste tente d'éviter à un parricide le châtement du *culleus*.²⁸ Par ailleurs, ce type de relation faisait partie du monde romain. Les spécialistes estiment qu'avant l'édit de Caracalla, un sixième des mariages contractés en Égypte l'étaient entre frères et sœurs.²⁹ Enfin Moreau a relevé "l'incontestable tendance des élites, sans doute d'ailleurs répandue plus largement dans la société romaine en dehors de leur cercle, à pratiquer des mariages internes, 'au plus proche', dès que la loi du moment l'autorisait", qui "[contredisait] donc l'idéologie exogamique proclamée".³⁰ Claude, quelques années après le règne de Caius, réussira à se marier avec sa nièce Agrippine sur autorisation du Sénat; et il faut rappeler que "l'intensité de l'horreur n'était pas modulée en fonction de la proximité objective des parentés".³¹ Ceci nous prouve que l'inceste, s'il n'était *a priori* pas naturel et permis, demeurait toutefois toléré. Il peut constituer un crime grave sur le plan théorique et aux yeux de la loi mais dans les faits, il nous semble qu'il participe davantage, pour Suétone, à une stratégie rhétorique destinée à noircir le portrait du prince qui souille les antiques *mores*.

Mais l'horreur des mœurs s'accompagne de l'horreur physique. Les chercheurs tentent depuis longtemps de savoir si l'on peut déceler des intentions physiognomonistes dans les écrits suétونيens. Il ne faut pas affirmer de façon trop péremptoire que les historiens antiques adhéraient spontanément à la pseudo-science. Il est vrai qu'elle connut un grand succès, notamment au IV^e siècle, et que le rédacteur de l'*Histoire Auguste* semble l'avoir exploitée dans ses biographies. Derrière le rapprochement de Caius avec une chèvre se profilerait le syllogisme zoologiste qui conclut qu'un homme ressemblant physiquement à un animal partagerait le caractère de ce même animal, dans le cas de la chèvre la lubricité ou encore l'avarice. Le débat est passionnant et

²⁷ Moreau 2002, p. 161.

²⁸ *Ib.*, p. 407.

²⁹ *Ib.*, p. 408.

³⁰ *Ib.*, p. 406.

³¹ *Ib.*, p. 156.

nous n'avons pas de solution définitive à cette question. Il est clair que la comparaison est peu flatteuse; clair également que la mention d'un tel portrait physique en fin de biographie est destinée à graver dans l'esprit du lecteur une image sombre du *princeps*. Contentons-nous de dire simplement que Suétone poursuit la déshumanisation de son personnage jusqu'à la fin de sa biographie, en le rabaisant au statut de bête.³² Le châtement est terriblement offensant car on se souvient que pour Aristote, l'animal n'est pas doué de *logos* et ne saurait intégrer une communauté politique. L'auteur prête à Tibère des paroles encore plus assassines: son petit-fils serait un serpent élevé pour le peuple romain.³³ L'empereur n'est donc pas n'importe quel animal, il est de nature chtonienne. John Scheid a montré comment la "bestialisation" du tyran était un procédé récurrent dans l'historiographie latine. Au fur et à mesure du règne, on assiste à un "déplacement" de l'homme vers la bête qui devient (et cela est très net pour le cas de Caligula) une "victime sacrificielle" lors de son assassinat.³⁴ Parce qu'il a dépassé les normes, le tyran est mis à l'écart et repoussé en dehors de la communauté, il n'appartient plus au monde des hommes mais est un *monstrum*, comme le parricide puni par le supplice du *culleus*. À ceci près que si Caligula est un serpent, il n'occupe pas la place du condamné mais celle encore plus dégradante de l'animal qui l'accompagne dans son *summum supplicium*. Du reste, on a vu qu'il avait commis une transgression majeure en tentant de transformer la nature, mais sa mort acte définitivement qu'il est lui-même la "transgression", lui-même la "souillure".³⁵ Il est intéressant de noter enfin que Sénèque s'inscrit dans une démarche encore plus extrême. N'affirme-t-il pas que la colère est contre-nature et que même les animaux ne ressentent pas la colère?³⁶ Or, ce sentiment est étroitement associé à l'essence du tyran Caius, qui est donc privé à la fois d'humanité et d'animalité. La colère sénéquienne est un monstre mythologique, porteur de chaos et d'anarchie.

³² Cette assimilation de l'empereur à une créature constitue un leitmotiv de la biographie. Voir notamment LII, où il est écrit que même sa façon de se vêtir n'est pas celle d'un être humain.

³³ Suet., *Calig.*, XI, éd. 1931.

³⁴ Scheid 1984, p. 184.

³⁵ *Ib.*, p. 189.

³⁶ Sen., *Ir.*, voir respectivement I, 6 et I, 3.

L'image de la bête sauvage, qui se place au rang de *topos* des Vies de tyrans (on la retrouve chez Domitien, ou encore chez Clodius Albinus et Maximin), est illustrée par tout un ensemble de dramaticules. Ainsi, la fillette de Caligula fait preuve de *saevitia* parce qu'elle déchire de ses ongles le visage des autres enfants. Notons que cette formule de déterminisme filial est digne d'attention.³⁷ À titre de comparaison, le rédacteur de l'*Histoire Auguste* construit des réseaux d'opposition entre des pères et des fils: le *bonus princeps* Marc Aurèle a engendré Commode, alors que Maximin le Jeune et Diadumène, caractérisés par une majesté naturelle, empreinte de beauté et de culture, constituent le repoussoir de leur père. Mais Suétone ne veut laisser aucune chance au salut de Drusilla. En rapportant l'anecdote de la sauvagerie de la petite fille, il illustre la conception romaine selon laquelle l'enfant est une extension du père. Sénèque affirmait dans le *De Beneficiis* que la descendance d'un homme qui avait rendu d'honorables services à sa patrie devait bénéficier de sa reconnaissance.³⁸ Ne pourrait-on pas voir dans l'épisode de Suétone une transposition poétique de cette approche culturelle, si ce n'est que dans ce sens, c'est l'opprobre du père qui éclabousse sa progéniture? La question reste ouverte mais quoiqu'il en soit, il apparaît assez nettement que la lignée de Caius est monstrueuse car elle n'est motivée que par la soif de la cruauté et de la destruction. L'aspect fatidique de ces quelques lignes participe au processus de dramatisation de la biographie, en ce sens qu'il relève de l'artifice.

Suétone n'utilise pas seulement des procédés thématiques pour bâtir l'image du *monstrum*; il recourt également à des procédés énonciatifs. La mise-en-scène passe en effet par le discours rapporté. Il est vrai que les historiens avaient coutume de faire parler les grands hommes dans leur relation. Jacques Gascou a relevé, à ce propos, que l'auteur des *Vies des douze Césars* se démarque de ses prédécesseurs et manifeste un "souci quasi 'scientifique' d'exactitude littérale".³⁹ Le succès d'une telle démarche est incontestable. La mémoire collective se souvient des paroles du tyran: *Ita feri ut se mori sentiat*.⁴⁰ *Utinam populus Romanus unam cer-*

³⁷ Suet., *Calig.*, XXV, éd. 1931.

³⁸ Sen., *Ben.*, IV, 30.

³⁹ Suétone 1990, p. 22.

⁴⁰ Suet., *Calig.*, XXX, éd. 1931.

uicem haberet!,⁴¹ et bien sûr la célèbre formule *Oderint dum metuant*,⁴² reprise dans les manuels de grammaire latine et que l'on retrouve aussi chez Sénèque.⁴³ Caligula a-t-il prononcé de semblables paroles? Là encore, il semble difficile de vérifier. Ce que l'on peut noter en revanche, c'est que Suétone a su attirer l'attention sur ces énonciations. Au risque d'introduire un développement anachronique, nous pourrions suggérer une interprétation linguistique de sa démarche. Dominique Maingueneau, dans son ouvrage *Phrases sans texte*, a montré comment les locuteurs savent mettre en relief certains segments de leurs discours. Il désigne ce phénomène par le terme de "surassertion".⁴⁴ Un énoncé surasserté se donne la plupart du temps comme autonome, du point de vue textuel (pas besoin de connaître le contexte pour en saisir le sens) et énonciatif (il s'agit de généralisations).⁴⁵ Il est ainsi aisément détachable de son texte source pour être réemployé dans de nouveaux discours, ce qui donne lieu à un "régime d'énonciation spécifique" que Maingueneau appelle "aphorisation".⁴⁶ Sans développer plus avant ces données techniques, nous voudrions simplement noter un possible rapprochement avec ce qui nous semble être un procédé caractéristique du genre de la biographie impériale. Les citations des empereurs —et notamment les *ultima uerba* à l'instar de l'exclamation *Qualis artifex pereo*⁴⁷ de Néron— nous paraissent constituer des énoncés surassertés. Suétone a-t-il volontairement mis en exergue ces paroles? Difficile de répondre, mais nous pouvons constater qu'elles ont contribué au succès du mythe puisqu'elles sont restées dans les mémoires. Ce prisme d'analyse demeure intéressant dans la mesure où il illustre la mise en abyme de la littérature caligulienne. Maingueneau parle de l'aphoriseur, l'auteur des phrases détachées, comme quelqu'un qui "non seulement [...] dit, mais encore [...] montre qu'il dit".⁴⁸ Caius, s'il a vraiment prononcé ces phrases assassines, aurait d'une certaine façon théâtralisé son verbe. Il aurait

⁴¹ Id.

⁴² Id.

⁴³ Sen., *Ir.*, I, 20.

⁴⁴ Maingueneau 2012, p. 19.

⁴⁵ Il provoque un "sentiment de détachabilité". Cf. *ib.*, p. 15.

⁴⁶ *Ib.*, p. 30.

⁴⁷ Suet., *Ner.*, XLIX, éd. 1931.

⁴⁸ Maingueneau 2012, p. 35.

profilé son discours comme “détachable” pour marquer les auditeurs. Suétone, en reprenant ses phrases, s’inscrit dans une démarche analogue. En restituant textuellement des paroles aussi emphatiques, au discours direct, il deviendrait à son tour l’auteur d’une nouvelle surassertion. Il re-présente le discours du tyran et met ainsi en scène le metteur en scène. Cette double aphorisation nous paraît être un procédé essentiel du développement de la légende de l’homme. Répéter le verbe de Caligula, c’est continuer de le faire vivre. Si le rapprochement avec la linguistique d’aujourd’hui est trop audacieux, nous pourrions dire que le biographe, en cristallisant le caractère de son personnage en quelques mots particulièrement énergiques, recourt au procédé rhétorique de l’éthopée, *imitatio morum alienorum* (pour reprendre les termes de Quintilien)⁴⁹ dont l’efficacité est redoutable. Barbara Carnevali résume cette forme spécifique d’hypotypose en ces termes: “Le bon rhéteur sait si bien caractériser son objet au moyen des mots qu’il parvient à le rendre visible aux yeux de l’esprit, présent au sens interne de l’imagination comme s’il était concrètement perçu par les sens externes”.⁵⁰ Cette *mimesis* constitue un rouage essentiel du genre biographique et participe activement à la construction des images des empereurs. Qu’elle passe par les mots ou par la relation d’anecdotes, elle génère chez le lecteur des raccourcis langagiers qui lui permettent de résumer en quelques mots le caractère du personnage.

Nous terminerons en évoquant un passage qui a largement contribué à colorer la personnalité du *pessimus princeps* de démence: la promesse d’élévation de son cheval Incitatus au consulat. Caligula a-t-il réellement déclaré une telle chose? L’a-t-il affirmée publiquement? Jacques Gascou a noté comment le style de Suétone, par essence suggestif, reste particulièrement efficace: même si l’événement est présenté comme une rumeur, il prend le sens d’un “fait bien établi”⁵¹ pour la postérité. Sa position en fin de paragraphe d’une part, la concision de la formule (*consulatus quoque traditur destinasse*)⁵² d’autre part sont en effet des moyens particulièrement efficaces pour interpeller le lecteur. Régis Martin note qu’il pourrait très bien s’agir d’une simple “boutade”⁵³ destinée à railler une

⁴⁹ Quint., *Inst.*, IX, 2, 58.

⁵⁰ Carnevali 2010, paragraphe 18.

⁵¹ Suétone 1990, p. 22.

⁵² Suet., *Calig.*, LV, éd. 1931.

⁵³ Martin 2007, p. 284.

magistrature qui n'a plus de valeur sous l'Empire: "Sur ces quatre mots deux suggèrent des réserves considérables par rapport au fait: *traditur* ne renvoie à aucune source précise, et *destinasse* marque un projet, non un fait".⁵⁴ Toutefois, l'infinitif parfait pourrait évoquer ici l'accomplissement de l'événement. Par ailleurs, René Lugand rappelle qu'il ne faut pas considérer le traitement de faveur que Caius accordait à son cheval (attribution d'un palais, d'esclaves et d'un luxueux mobilier) comme un fait exceptionnel pour l'époque. Le cheval occupait une place importante dans l'Antiquité;⁵⁵ en Grèce l'animal était inhumé à proximité du tombeau du maître; Alexandre fit de grandes obsèques pour Bucéphale et fonda une ville autour de son tombeau, tandis que le cheval de César avait à Rome sa statue devant le temple de Vénus Génitrix. En d'autres termes, l'attitude de l'empereur n'était pas aussi étonnante que cela. Si Caius se prend pour un dieu, il est logique que son cheval soit finalement consul. Ce point est peut-être vrai, mais nous voudrions relever que le rédacteur de l'*Histoire Auguste*, dans la *Vie de Vérus*, relate un épisode qui n'est pas sans rappeler Incitatus:

Il s'était fait faire de Volucer [= Ailé], un cheval des Verts, une statuette en or qu'il emportait toujours avec lui. Il mettait dans la mangeoire de l'animal des raisins secs et des amandes au lieu d'orge et donnait ordre qu'on le lui amenât au palais de Tibère, recouvert d'un caparaçon de pourpre. À sa mort, il lui éleva un tombeau au Vatican.⁵⁶

André Chastagnol a noté que la biographie de Vérus comportait des passages d'intertextualité en lien avec celle de Caligula,⁵⁷ l'auteur voulant opposer l'empereur à son co-régent Marc Aurèle. Si la perception du cheval n'a pas évolué à la fin du IV^e siècle, l'inclusion de cet épisode dans un discours franchement dépréciatif nous invite à conclure que l'attitude de Caius était déjà aux yeux des Anciens particulièrement aberrante. Le cheval constituait un animal important, certes, mais lui octroyer de telles faveurs relevait bien d'une certaine forme de démesure.

⁵⁴ Id.

⁵⁵ Pour les exemples suivants, se reporter à Lugand 1930, p. 12.

⁵⁶ *HA, Ver.*, VI: "nam et Volucris equo prasino aureum simulacrum fecerat, quod secum portabat; cui quidem passas uuas et nucleos in uicem hordei in praesepe ponebat, quem sagis fuco tinctis coopertum in Tiberianam ad se adduci iubebat, cui mortuo sepulchrum in Uaticano fecit".

⁵⁷ Chastagnol 1994, p. 165.

Au terme de notre analyse, nous pouvons conclure que Suétone recourt à différents procédés pour re-présenter la Vie d'un tyran par nature déjà théâtral. Dénonciation de l'*hybris*, construction de la figure du *monstrum*, qui passe par la privation de tout aspect humain et animal, présence d'aphorisations ou d'éthopées... De nombreuses stratégies participent au brouillage des frontières entre la sphère du mythe et de l'histoire. Si l'amplification dans les relations historiques était parfaitement admise pour les Anciens, il n'en reste pas moins que la force du style suétonien réside dans le fait de s'être imposé dans l'imaginaire collectif pour les siècles à venir. Il a définitivement marqué plusieurs générations d'auteurs, qui ont à leur tour contribué à la diffusion de la légende noire du *pessimus princeps* Caligula.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ANTIQUES

- CICÉRON, *La République*, t. II, livres II-VI, texte établi et trad. Esther Bréguet, Paris, Les Belles Lettres (Collection des Universités de France), 2002.
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, livre LIX, texte trad. et comm. J. Auberger, Paris, Les Belles Lettres (Collection La Roue à livres), 1995.
- Histoire Auguste*, trad. André Chastagnol, Paris, Éd. Robert Laffont (Bouquins), 1994.
- MUSSET, Alfred de, *Lorenzaccio*, Paris, Gallimard (Folio théâtre, 112), 2008.
- QUINTILIEN, *Institution oratoire*, trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1976.
- SÉNÈQUE, *De la colère*, trad. de la collection Panckoucke, éd. M. Charpentier-Félix Lemaistre, *Œuvres de Sénèque le Philosophe*, t. II, Paris, Garnier, 1860.
- SÉNÈQUE, *La Vie heureuse suivi de Les Bienfaits*, trad. J. Baillard, Paris, Gallimard (TEL, 265), 1996.
- SUÉTONE, *Vies des douze Césars*, t. II, texte établi et trad. Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres (Collection des Universités de France Série latine-Collection Budé, 66), 1931.
- SUÉTONE, *Vies des douze Césars*, trad. Théophile Baudement, rév. Jacques Gascou, Paris, Flammarion (GF, 1361), 1990.
- VIRGILE, *Énéide*, trad. Jeanne Dion et Philippe Heuzé, Paris, Gallimard (Bibliothèque de La Pléiade), 2015.
- XÉNOPHON, *Hiéron*, trad. Jean Luccioni, Gap, Ophrys, 1948.

SOURCES MODERNES

- BRIQUEL, Dominique et Jean-Luc DESNIER, “Le passage de l’Hellespont par Xerxès”, *Bulletin de l’Association Guillaume Budé*, 1, mars, 1983, pp. 22-30.
- CARNEVALI, Barbara, “Mimesis littéraire et connaissance morale. La tradition de l’‘éthopée’ ”, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2, 2010 (65e année), pp. 291-322.
- CASTORIO, Jean-Noël, *Caligula*, Paris, Ellipses Marketing (Biographies & mythes historiques), 2017.
- DESSAU, Hermann, “Ueber Zeit und Persönlichkeit der Scriptores Historiae Augustae”, *Hermes*, 24, 1889, pp. 337-392.
- GRIMAL, Pierre, *La Mythologie grecque*, Paris, Presses Universités de France (Quadrige), 1953.
- HUYSE, Philip, *La Perse antique*, Paris, Les Belles Lettres (Guides Belles Lettres des civilisations, 20), 2005.
- LANÇON, Bertrand, *L’État romain. Quatorze siècles de modèles politiques*, deuxième éd., Paris, Armand Colin, 2008.
- LUGAND, René, “Suétone et Caligula”, *Revue des Études Anciennes*, 32/1, 1930, pp. 9-13.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Les Phrases sans texte*, Paris, Armand Colin (Collection U Lettres), 2012.
- MARTIN, Régis F., *Les Douze Césars*, Paris, Perrin (Tempus, 170), 2007.
- MARTIN, René et Jacques GAILLARD, *Les Genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan (Scodel), 1990.
- MOREAU, Philippe, *Incestus et prohibita nuptiae, Conception romaine de l’inceste et histoire des prohibitions matrimoniales pour cause de parenté dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres (Collection Études anciennes), 2002.
- PÉRON, Jacques, “Réalité et au-delà dans *Les Perses* d’Eschyle”, *Bulletin de l’Association Guillaume Budé*, 1, mars, 1982, pp. 3-40.
- SAÏD, Suzanne, “II, 3^e partie: Pouvoir et violence chez Eschyle: *Les Perses* et l’*Orestie*”, in *Savoir et pouvoir. Le Prométhée enchaîné et la pensée d’Eschyle*, thèse, Paris IV, 1979, pp. 369-374.
- SCHEID, John, “La mort du tyran. Chronique de quelques morts programmées”, in *Du châtimeut dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique. Table ronde de Rome (9-11 novembre 1982)*, Rome, École Française de Rome (Publications de l’École française de Rome, 79), 1984, pp. 177-193.
- STRAUSS, Léo, *De la Tyrannie*, trad. Hélène Kern, Paris, Gallimard (TEL, 73), 1954.

* * *

BENOÎT CHAZAL es doctorando en Estudios Latinos Imperiales en la Universidad Sorbonne Nouvelle-Paris 3 y docente en el Liceo Franco-México de

la Ciudad de México. Ha impartido las asignaturas de Técnicas orales y de argumentación, Lectura en voz alta del Teatro del siglo XVII y Lingüística para distintas licenciaturas. Su principal línea de investigación es la retórica de la condena en las biografías imperiales.